

Ne laissez plus le froid s'installer chez vous !

→ Vous êtes propriétaire de votre logement et celui-ci a plus de 15 ans ? C'est le moment d'améliorer votre confort tout en réduisant votre consommation d'énergie.

→ Avec le programme **Habiter Mieux**, l'Etat et ses partenaires s'engagent à vos côtés ! Vous pouvez ainsi bénéficier, sous conditions de ressources, d'une aide financière et d'un accompagnement personnalisé pour réaliser vos travaux.

Plus d'informations : contactez l'Anah des Vosges de 9h à 11h30 Tél. 03 29 69 13 76

ou renvoyez la brochure

JE VEUX REDUIRE MA FACTURE DE CHAUFFAGE EN FAISANT DES TRAVAUX COMMENT FAIRE ?

1. Compléter le questionnaire

2. Répondre de manière précise à toutes les questions

3. Retourner le questionnaire à l'Anah des Vosges

4. Attendre l'appel de l'Anah des Vosges

5. Répondre à l'appel de l'Anah des Vosges

6. Réaliser les travaux

7. Faire constater les travaux

8. Recevoir l'aide financière

9. Réaliser les travaux

10. Faire constater les travaux

11. Recevoir l'aide financière

12. Réaliser les travaux

13. Faire constater les travaux

14. Recevoir l'aide financière

15. Réaliser les travaux

16. Faire constater les travaux

17. Recevoir l'aide financière

18. Réaliser les travaux

19. Faire constater les travaux

20. Recevoir l'aide financière

Guide en consultation sur place



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

